



Ampoules fluorescentes

Celles-ci contiennent du mercure.

Demandez à votre fournisseur ou à votre déchetterie s'ils acceptent les ampoules fluorescentes ou trouvez un point de collecte à l'adresse www.lamprecycle.org

Les points de collecte acceptent un nombre illimité d'ampoules fluorescentes compactes (AFC).

Chaque jour, ils acceptent jusqu'à 10 :

- tubes fluorescents
- Circulines
- Décharge haute intensité (HID)
- Vapeur de mercure
- Tube U



Thermostats

De nombreux thermostats anciens contiennent du mercure.

Recevez 5 \$ pour chaque thermostat au mercure déposé !

Demandez à votre fournisseur ou à votre déchetterie s'ils acceptent les thermostats au mercure ou trouvez un point de collecte à l'adresse www.thermostat-recycle.org

Déposez l'ensemble du thermostat. Vous recevrez soit un crédit de 5 \$ en magasin, soit une remise.



**COLLECTE
GRATUITE**

Il est interdit de jeter à la poubelle les ampoules fluorescentes, les thermostats contenant du mercure, la peinture, certains appareils électroniques et certaines piles.

Ces objets doivent être apportés dans des lieux de collecte gratuits, y compris dans de nombreux magasins de transfert à fournisseurs.

Pour une assistance supplémentaire, appelez le :

1-855-632-9253

(uniquement en anglais)





Appareils électroniques

Demandez à votre déchetterie si elle accepte les appareils électroniques ou consultez la liste des points de collecte à l'adresse www.Ecycles.Vermont.gov



- Télévisions
- Ordinateurs et tablettes
- Écrans
- Imprimantes de bureau
- Périphériques informatiques

(souris, clavier, scanner, haut-parleurs d'ordinateur, etc.)



Peinture

Demandez à votre fournisseur ou à votre déchetterie s'ils acceptent les peintures ou trouvez un point de collecte à l'adresse www.paintcare.org

Les contenants de plus d'une demi-pinte (0,25 litre) et jusqu'à cinq gallons (23 litres) sont acceptés

En boîte originale avec étiquette et couvercle :

- À base d'huile
- Acrylique
- Latex
- Émail
- Teintures
- Gomme-laque
- Laque
- Vernis

AUCUNE bombe de peinture
 AUCUNE bombe de peinture vide
 AUCUN récipient non étiqueté
 AUCUN récipient qui fuit ou qui est endommagé



Batteries

Demandez à votre fournisseur ou à votre déchetterie s'ils acceptent les batteries ou trouvez un point de collecte à l'adresse www.call2recycle.org/vermont

- **Batteries à usage unique :**
 - AA, AAA, C, D
 - 9 volts
 - Pile bouton
 - Aide auditive
- Rechargeables (jusqu'à 11 livres.)
- Téléphones portables (tous types, téléphone complet)

